

Procès-verbal de séance

Conseil Municipal Mardi
23 août 2022 à 18h30

Membres		
HOFFMANN Olivier	X	Président
TOUSSAINT Frédéric	X	
MORIN Martine	X	
DUCHEMIN Jean-Claude	X	
RAMPIN Audrey	X	
RAYNOUARD Marc	X	
CLERC Francine	X	
LURENBAUM Sandrine	X	
PONS Louis	X	
CALIGIANA Gloria	X	
SIMONNEAU André	X	
GRONDIN Edith	X	
DURANDO Stéphane		Procuration donnée à Sandrine LURENBAUM
VAN DIST Séverine	X	
DE CAUNES Marc Auguste	X	
BERTHET Eliette	X	
TALLEU Christian	X	
BONNARD Dominique	X	Secrétaire
GENNA Sylvia	X	
Quorum = 10		

Ordre du jour

1. Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission.
2. Convention pour la gestion de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne de la Commune 2022/2023.
3. Marché à conclure selon la procédure adaptée (M.A.P.A.) concernant la fourniture et la livraison des repas en liaison froide au restaurant scolaire.
4. Revalorisation du tarif journalier de la restauration scolaire.
5. ALSH du mercredi : refacturation des repas.
6. Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable entre la CAPV et la commune, relatif aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable Chemin Vallon Caou.
7. Instaurant le principe de la redevance réglementée pour chantiers provisoires.
8. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.

9. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.
10. Signature d'un avenant à la convention avec la Préfecture du Var pour la transmission des actes soumis au contrôle légalité.
11. Autorisation donnée au Maire à proposer au Préfet l'instauration d'un régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation prévu aux articles L631-7 et suivant du Code de la Construction et de l'habitation.
12. Personnel communal - délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.
13. Personnel communal - mise en place du temps partiel.
14. Rapport annuel du délégataire Eau et Assainissement - Année 2020.
15. Retrait de la Commune du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM)
16. Délibération arrêtant le projet de révision allégée n°1
17. Modification de la grille tarifaire du centre de loisirs
18. Avenant n°13 à la Convention Fourrière Automobile

Délibérations

1. Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission
Démission de Monsieur Jean-Marie Franciosa, arrivée de Madame Sylvia Genna.
2. Convention pour la gestion de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne de la Commune 2022/2023 Renouvellement de la convention avec l'ODEL VAR, l'accueil périscolaire précédent s'est bien déroulé. Concerne l'accueil périscolaire le matin et l'après-midi avant et après l'école et la pause méridienne après laquelle il a été constaté que les enfants rentrent plus calmes en cours. Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
3. Marché à conclure selon la procédure adaptée (M.A.P.A.) concernant la fourniture et la livraison des repas en liaison froide au restaurant scolaire
La commission d'appel d'offres s'est réunie. 6 sociétés avaient répondu. La société Terres de Cuisine est retenue. Prix d'un repas = 3,218€. Il sera nécessaire d'aménager la cuisine avec quelques équipements pour assurer une petite découpe.
Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
4. Revalorisation du tarif journalier de la restauration scolaire
Proposition du Maire de passer du tarif de 3,50€ fixé il y a 1 an, à 4€. Christian Talleu propose une augmentation de 7% s'appuyant sur l'inflation, soit un tarif arrondi à 3,75€. Il est remarqué que la différence entre ces 2 tarifs correspond à 1€ par semaine.
Scrutin public, délibération acceptée à la majorité.
8 Votes CONTRE : Eliette Berthet, Gloria Caligiana, Edith Grondin, Sandrine Lurenbaum (+ procuration M Durando), Louis Pons, Audrey Rampin, Christian Talleu ;
2 Absentions : Francine Clerc, Marc Auguste De Caunes
9 Votes POUR
1. ALSH du mercredi : refacturation des repas En attente de l'aval de la CAF.
Délibération retirée.

2. Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable entre la CAPV et la commune, relatif aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable Chemin Vallon Caou Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
3. Instaurant le principe de la redevance réglementée pour chantiers provisoires Cette redevance rapporte environ 200€ par an.
Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
4. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 Cette échéance deviendra obligatoire au 01/01/24. Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
5. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
La taxation n'est pas la même que pour une résidence principale, l'assiette de la taxe est fonction de la valeur locative de l'habitation : 12,5% la 1^{ère} année où le logement est imposable, 25% les années suivantes. Un des objectifs est d'amener les propriétaires à la vente ou à la location. Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
6. Signature d'un avenant à la convention avec la Préfecture du Var pour la transmission des actes soumis au contrôle légalité.
Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
7. Autorisation donnée au Maire à proposer au Préfet l'instauration d'un régime d'autorisation de changement d'usage des locaux d'habitation prévu aux articles L631-7 et suivant du Code de la Construction et de l'habitation
Une première délibération (rédigée sur la base de la délibération type de la préfecture) contenait un paragraphe insuffisamment explicite, il a donc été ajouté : « ...conformément aux préconisations du SCOT Provence Verte aux vues de l'attractivité et du développement économique du territoire. De plus le P.L.U. de Sainte-Anastasie-sur-Issole voté en 2014 et adopté en 2017 s'appuyant sur les règles des lois S.R.U. et A.L.U.R., a anticipé une augmentation de la population communale de 2500 habitants à l'horizon 2025. Dans ce même P.L.U. a été réservée une zone constructible à vocation sociale (1 A Uh).
» Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
8. Personnel communal - délibération portant détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
Les taux de promotion doivent s'appliquer sur une délibération qui n'existait pas jusqu'alors. Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
9. Personnel communal - mise en place du temps partiel
Il n'existait pas de délibération pour permettre d'accorder un travail à temps partiel.
Question : Y-a-t-il actuellement des demandes de travail à temps partiel ? Réponse : Non, mais 2 agents travaillent déjà à temps partiel.
Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.
10. Rapport annuel du délégataire Eau et Assainissement - Année 2020 Ce document n'a pas fait l'objet d'une délibération en 2021, c'était un oubli.
Analyse de l'eau : la pollution à l'astrasine diminue, le dosage est au seuil, voire en-dessous du seuil de tolérance.
Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

11. Retrait de la Commune du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM)

Le coût était d'environ 1000€ par an. Aujourd'hui, la mairie fait appel à la société Néphyla Technologies pour le même type de prestations.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

12. Délibération arrêtant le projet de révision allégée n°1

Synthèse de Christian Talleu : ce projet de révision allégée a fait l'objet d'une réunion publique, il recouvre 4 points :

- La révision du taux d'occupation de la construction (issue loi Dufflot) ;
- La réglementation des constructions en zone inondable ;
- La disparition des sous-zones h construites avec permis (forestières, agricoles) ;
- La définition d'une nouvelle zone pour la construction du « Centre de Vie ». Sur ce sujet, il est demandé un débat spécifique, en amont de la délibération. Exemple de sujets : pertinence d'une (2^{ème}) boulangerie, transfert du bureau postal, ouverture de la crèche et du bar Tasia côté Ferrages, etc.

Le Maire informe que La Poste propose de participer à des travaux pour l'intégration d'une agence postale à l'accueil de la Mairie, ce qui permettrait de mutualiser le personnel.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

13. Modification de la grille tarifaire du centre de loisirs Réévaluation de la part des familles.

Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

14. Avenant n°13 à la Convention Fourrière Automobile Scrutin public, délibération acceptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance
Dominique BONNARD



Le Maire
Olivier HOFFMANN

